

**CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DE L'AVIATION CIVILE SUR UNE STRATÉGIE
MONDIALE POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION**

Montréal, 20 – 22 mars 2006

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
À
L'INTENTION DES DÉLÉGUÉS



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Table des matières

	<i>Page</i>
Inscription des participants	
Formalités	1
Liste des participants.....	1
Identification des participants et sécurité	1
Départ prématuré des participants.....	1
Organisation de la Conférence	
Lieu	2
Séance d'ouverture.....	2
Horaire de travail	2
Réseau sans fil.....	2
Documentation et services linguistiques	
Documentation	2
Déclarations des délégations	3
Documents de référence	3
Bibliothèque et Index des publications de l'OACI.....	3
Langues	3
Moyens de communication	
Ordinateurs.....	4
Poste et télécommunications	4
Téléphone.....	4
Services divers offerts par l'OACI	
Commissariat.....	5
Cafétéria de l'OACI	5
Objets trouvés	5
Assurance maladie et hospitalisation.....	5
Soins médicaux	6
Information du public.....	6
Rafraîchissements.....	7
Service de voyages.....	7

	<i>Page</i>
Services extérieurs	
Banques.....	7
Transports en commun.....	7
Consulats, hôtels et compagnies aériennes.....	8
Journaux et périodiques	8
Renseignements touristiques	9
Desserte de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal	9
Climat	9
Bureau et Secrétariat de la Conférence	11

Inscription des participants

Formalités

Un centre d'inscription sera ouvert au rez-de-chaussée du Centre de conférences du siège de l'Organisation le dimanche 19 mars, de 13 h à 22 h, et les 20 et 21 mars de 8 h à 17 h. Au moment de leur inscription, les participants recevront un badge d'identité OACI dont ils auront besoin pour entrer au Centre de conférences et recevoir la documentation nécessaire.

Liste des participants

Une liste des participants inscrits avant 16 h le premier jour sera diffusée. Elle sera révisée et rectifiée selon les besoins.

Les participants devront informer le centre d'inscription de toute modification à apporter à la liste.

Identification des participants et sécurité

Les gardiens ont pour instruction formelle de refuser l'accès des locaux de l'Organisation à quiconque ne porte pas de badge d'identité. Ce badge doit être porté visiblement et en permanence dans l'immeuble.

Le badge remis à chaque participant au moment de l'inscription lui donnera accès au Centre de conférences et à la tour de bureaux. Les participants veilleront donc à ne pas perdre leur badge. En cas de perte, le personnel préposé à l'inscription leur en délivrera un nouveau après s'être assuré de l'identité du demandeur.

Départ prématuré des participants

Les participants qui quittent Montréal avant la fin de la Conférence sont priés d'en avvertir le satellite de distribution des documents, au 4^e étage du Centre de conférences.

Organisation de la Conférence

Lieu

La Conférence se tiendra au siège de l'OACI, 999, rue University, Montréal (Québec), Canada.

Séance d'ouverture

La Conférence commencera par les formalités d'ouverture à 9 h le lundi 20 mars dans la salle de l'Assemblée, au 4^e étage du Centre de conférences. Faute de temps, il n'y aura pas de déclarations d'ouverture. Après les formalités d'ouverture, la Conférence passera immédiatement au premier point de son ordre du jour.

Horaire de travail

Sauf indication contraire, l'horaire de travail de la Conférence sera de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 les lundi et mardi, et de 9 h à 12 h 30 le mercredi.

Réseau sans fil

Dans la salle de l'Assemblée, tous les participants qui apportent leur propre ordinateur portable pourront avoir accès à l'Internet grâce au réseau sans fil ; ils auront aussi accès au site web ICAO-NET et au courrier électronique. Presque tous les sièges sont dotés d'une prise de courant. Les instructions d'utilisation du réseau figurent, dans toutes les langues de travail de l'Organisation, sur le site web de l'OACI contenant les documents de référence et les renseignements généraux destinés aux délégués, à l'adresse suivante : http://www.icao.int/icao/fr/dgca/documents_f.html.

Documentation et services linguistiques

Documentation

Conformément à la politique de l'Organisation consistant à réduire le volume de la documentation imprimée, les documents seront principalement distribués, avant, durant et après la Conférence, sur le site web de l'OACI.

Au moment de l'inscription, chaque participant sera prié d'indiquer la langue dans laquelle il souhaite recevoir les documents. Les participants sont priés de ne demander que les documents dont ils auront besoin au cours de la Conférence.

Un jeu complet de documents imprimés sera aussi remis à chaque délégation au moment de l'inscription.

Les documents publiés pendant la Conférence pourront être retirés au satellite de distribution des documents, situé au 4^e étage du Centre de conférences. Chaque participant disposera d'une case personnelle dont le numéro correspondra à celui de son badge d'identité.

Déclarations des délégations

Il n'y aura pas de déclarations d'ouverture. Après les formalités d'ouverture, la Conférence passera immédiatement au premier point de son ordre du jour.

Documents de référence

Tous les documents et toutes les publications qui se rapportent à l'ordre du jour de la Conférence seront placés sur le site web de l'OACI.

D'autres publications de l'OACI portant sur des sujets divers sont en vente au comptoir de la distribution interne, situé au rez-de-chaussée (poste 8109).

Bibliothèque et Index des publications de l'OACI

La bibliothèque de l'OACI, située au rez-de-chaussée, près de l'entrée principale, est ouverte aux participants. Son personnel établit l'*Index des publications de l'OACI* et il se tient à la disposition des participants pour toute référence à un document. Prière de s'adresser au bibliothécaire (poste 6232).

Langues

Des services d'interprétation simultanée seront assurés en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe, et à partir de ces langues.

La documentation sera disponible dans toutes les langues de travail de l'Organisation (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe) ou dans certaines langues seulement, selon la nature du document et conformément au règlement intérieur de la Conférence.

Moyens de communication

Ordinateurs

Des postes de travail informatisés dotés de navigateurs Internet seront mis à la disposition des participants qui n'ont pas d'ordinateur portable, au rez-de-chaussée du Centre de conférences.

Poste et télécommunications

L'Organisation ne pourra pas se charger de l'expédition de la correspondance, des télécommunications ni d'autres messages. Les participants qui auront besoin d'assistance à cet égard pourront s'adresser au Chef de la Section courrier, distribution et ventes, au 3^e étage, bureau 3.05 (poste 6303).

Tous les grands hôtels offrent des services de poste et de télécommunications. La poste centrale est située au 1250, rue University.

Téléphone

Le numéro général de l'OACI est le 954-8219.

À chaque niveau du Centre de conférences, on trouvera des téléphones qui permettent de faire des appels locaux dans la région de Montréal. Pour appeler un poste situé dans la tour de bureaux, il suffit de composer directement les quatre chiffres du poste. Pour faire un appel local en dehors de l'immeuble, faire le « 9 » avant de composer le numéro.

Les appels interurbains ne peuvent être effectués directement sur les téléphones internes du Centre de conférences. On peut acheter des cartes téléphoniques prépayées en s'adressant à la téléphoniste dans le foyer du Centre de conférences, tous les jours de 12 h 30 à 14 h.

L'usage des téléphones cellulaires est interdit dans les salles de conférences.

Les participants qui désirent contacter des Représentants au Conseil ou des membres du Secrétariat pourront consulter l'Annuaire de l'OACI au satellite de distribution des documents.

Services divers offerts par l'OACI

Commissariat

Un service de commissariat, situé au rez-de-chaussée, sera ouvert aux participants autorisés à acheter des boissons alcoolisées et du tabac au tarif diplomatique les jours suivants :

Lundi :	de 12 h 30 à 14 h de 16 h 30 à 18 h
Mardi :	de 12 h 30 à 14 h de 16 h 30 à 18 h
Jeudi :	de 12 h 30 à 14 h de 16 h 30 à 18 h

Cafétéria de l'OACI

La cafétéria de l'OACI, située au 5^e étage de la tour de bureaux, est à la disposition des participants en semaine, de 7 h 30 à 15 h 30.

Objets trouvés

La perte de tout objet doit être signalée au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau (poste 8227). Tout objet trouvé doit être remis aux préposés à la distribution des documents.

Assurance maladie et hospitalisation

Vu le coût élevé des soins médicaux et hospitaliers dans la région de Montréal pour les non-résidents, il est conseillé aux participants de s'assurer.

Les participants qui n'ont pas pris d'assurance maladie avant leur arrivée peuvent remplir les formulaires nécessaires et acquitter le montant de la prime au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, au 4^e étage, bureau 4.35.28.

Soins médicaux

Le cabinet du consultant médical est situé au 4^e étage, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 8 h 30 à 16 h 30 pendant la durée de la Conférence. En cas d'urgence, et s'il n'est pas possible de joindre l'infirmière, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, 4^e étage, bureau 4.35.28 (poste 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

Les hôpitaux les plus proches de l'immeuble de l'OACI sont les suivants :

Centre universitaire de santé McGill
687, avenue des Pins Ouest
Téléphone : 934-1934

Hôtel-Dieu
3840, rue Saint-Urbain
Téléphone : 890-8000

Hôpital Saint-Luc
1058, rue Saint-Denis
Téléphone : 890-8000

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à Urgences-Santé en composant le 911.

Information du public

Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public de l'OACI (poste 8221) peut se charger d'organiser les contacts avec les organes d'information.

Rafrâichissements

Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer thé, café et boissons gazeuses à l'extérieur de la Salle de l'Assemblée, au 4^e étage du Centre de conférences, ou à la cafétéria, au 5^e étage de la tour de bureaux. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les salles de conférences et dans la salle Internet.

Service de voyages

Les services de voyages de l'OACI (4^e étage, bureau 4.20, poste 8102) se feront un plaisir de prêter assistance aux délégués.

Services extérieurs

Banques

Les banques ci-dessous sont situées près du siège de l'OACI :

Banque nationale du Canada
600, rue de la Gauchetière Ouest
Téléphone : 394-4385

Banque Royale du Canada
1, Place Ville-Marie
Téléphone : 874-7222

Banque de Commerce canadienne impériale
1155, boulevard René-Lévesque Ouest
Téléphone : 876-2323

TD Canada Trust
500, rue Saint-Jacques (à l'angle de la rue McGill)
Téléphone : 289-0799

Transports en commun

Les transports en commun par autobus et métro sont assurés dans les limites de la ville par un service intégré, avec possibilité de correspondance à certains points désignés.

Les tickets s'achètent à l'avance dans les stations de métro ; on ne peut pas les acheter dans les autobus. Dans les autobus, le passage se paie à l'entrée au moyen d'un ticket ou du montant exact en espèces (la monnaie n'est pas rendue). Pour obtenir par téléphone des renseignements sur les itinéraires et les tarifs, composer le 288-6287.

Consulats, hôtels et compagnies aériennes

On trouvera dans l'Annuaire téléphonique de l'OACI les numéros de téléphone et les adresses des consulats, des hôtels et des compagnies aériennes.

Journaux et périodiques

On peut se procurer une grande variété de journaux, magazines et autres publications, et notamment des plans de la ville, aux endroits suivants :

The Metropolitan News Agency
1109, rue Cypress (à l'angle de la rue Peel,
au sud de la rue Sainte-Catherine)
Téléphone : 866-9227

Maison de la presse internationale
1166, rue Sainte-Catherine Ouest
Téléphone : 861-6767

Maison de la presse
Place Ville-Marie
Galerie des boutiques
Téléphone : 397-0324

Librairie Indigo
1500, avenue McGill College (à l'angle de la rue Sainte-Catherine)
Téléphone : 281-5549

La bibliothèque de l'OACI est abonnée aux principaux périodiques aéronautiques : ces publications sont à la disposition des participants. Les derniers numéros des grands journaux montréalais et étrangers peuvent également être consultés à la bibliothèque.

Renseignements touristiques

Tous les grands hôtels fournissent des renseignements touristiques sur les sites intéressants de Montréal et des environs, les manifestations culturelles et sportives, et autres activités.

Tourisme Québec, situé au Centre Infotouriste, 1001, Square Dorchester (entre les rues Peel et Metcalfe, une rue au sud de la rue Sainte-Catherine), fournit des renseignements touristiques sur Montréal et sur toute la province. Il est ouvert tous les jours de 9 h à 17 h (téléphone : 873-2015). Site Web : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca>.

Desserte de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Un service d'autocars desservant les principaux hôtels du centre-ville fonctionne de 5 h à 23 h. Les dispositions nécessaires peuvent en général être prises par l'intermédiaire de la direction de l'hôtel.

L'*Aérobis* est le service de navette entre l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et la Station centrale d'autobus de Montréal. De cette Station centrale, un service gratuit vers les principaux hôtels du centre-ville est offert. Pour obtenir des renseignements ou pour réserver les services de minibus entre la Station centrale d'autobus et les hôtels du centre-ville, composez le 843-4938.

Climat

En mars, la température varie entre 6 °C et -3 °C.

Bureau et Secrétariat de la Conférence

		<i>Bureau</i>	<i>Poste</i>
Secrétaire de la Conférence			
Directeur de la navigation aérienne	M. W.R. Voss	7.15.58	8176
Conseillers			
Directeur adjoint de la navigation aérienne	M. M. Heijl	7.15.60	6709
Chef de la Section de la sécurité des vols	M. P. Lamy	6.10.62	8152
Secrétaires adjoints			
WP/2	M. M. Costa Chef de la Section des enquêtes et de la prévention des accidents	7.45.50	8160
WP/3	M. A. Quiroz Coordonnateur de la formation et de l'administration Section des audits de supervision de la sécurité	10.10.05	6079
WP/4	M. P. Lamy	6.10.62	8152
WP/5	M. M.A. Fox Chef du Groupe des politiques et normes de formation aéronautique	6.10.53	6757
WP/6	M. D. Maurino Coordonnateur, Programme sécurité des vols et facteurs humains	6.10	6381
WP/7	M. G. Herpst Chef du Groupe du Programme de la stratégie unifiée	6.05.70	8157
WP/8	M. M.A. Fox	6.10.53	6757
WP/9	M. M. Heijl	7.15.60	6709
WP/10	M. P. Lamy	6.10.62	8152
Conclusions et recommandations	M. W.R. Voss, Secrétaire, et tous les secrétaires adjoints		

		<i>Bureau</i>	<i>Poste</i>
Coordonnatrice de la documentation	M ^{me} D. Cooper	6.05	6331
Coordonnatrice de la logistique	M ^{me} A. Bonilla	6.10.65	8153
Services de secrétariat	M ^{me} L. Wirtanen	6.05	6125
Services administratifs			
Directeur de l'administration et des services	M. A.P. Singh	4.10.52	8224
Sous-Directeur chargé des services linguistiques et des publications	M. Y.N. Beliaev	9.10	8123
Chef de la Section des services de conférence et de bureau	M. M. Blanch	4.10	6798
Chef de la Section interprétation	M ^{me} R. Ezrati	9.10	8391
Administratrice par intérim du contrôle de la documentation	M ^{me} D. Rahmani	9.20	8127
Chef de la Section de l'imprimerie	M. J. Daoust	A.10	8205
Administratrice adjointe (services de conférences)	M ^{me} R. Zagoritis	4.10	8226
Superviseur du Groupe de la distribution interne	M. G. Beaudet	1.10	8109

— **FIN** —

